L'association pour la Démarche HS2® - Haute Sécurité Santé - créée et présidée par Ghislaine ALAJOUANINE, M.C. de l'Institut de France, pionnière des projets de télémédecine en Afrique avec le CNES, se rapproche d'AFNOR Certification en vue d'initier des certifications pour créer de la confiance dans les démarches de télésanté. Elle souhaite ainsi amorcer une dynamique entrepreneuriale d'ampleur nationale, qui fasse converger les innovations des entreprises, en stimulant la croissance et en provoquant la création de nouveaux emplois, au service d'une « santé pour tous et partout ».

L'association a pour objet d'apporter une vision globale et transversale des conditions nécessaires pour préserver la santé, centrée sur la « personne ». À l'heure où la désertification sanitaire s'intensifie et que le nombre de personnes dépendantes augmente, l'association s'inscrit dans le sillage des récentes lois en faveur d'une nouvelle approche de la Santé citoyenne, telles que la loi de 2002 (Loi Kouchner) sur les droits et devoirs du patient et la loi de 2009 (Loi HPST, Hôpitaux-Patients-Santé-Territoires) avec son décret d'application d'octobre 2010 sur la télémédecine.

Un groupe de travail réunissant des représentants de grandes entreprises françaises, membres Contributeurs de l'Association et de son Groupe Projet a démarré la réflexion pour la création de référentiels de certification en matière de télésanté. L'enjeu est d'apporter aux entreprises françaises, collectivités locales et territoriales ou administrations concernées, les outils nécessaires pour engager sur une base volontaire, une Démarche HS2® et d'apporter aux particuliers, un moyen de reconnaissance fiable.

La Démarche HS2® qui adresse tous les contextes de vie d'une personne (lieux, produits, services) a été initiée en 2006, puis formalisée une première fois en 2008 par la Présidente Fondatrice de l'Association HS2®. Elle complète et intègre les multiples règlementations sanitaires existantes.

La première réalisation attendue est le socle commun d'un référentiel de certification à partir duquel pourront ensuite être élaborés des référentiels sectoriels, permettant de décliner la Dém arche HS2®
en fonction du contexte : habitat individuel, habitat collectif, hébergement médico-social, aménagement urbain, systèmes et services de e-Santé mais également moyens de transports (avions gros porteurs, paquebots, trains grandes distances...)
etc.

La publication de ces référentiels sectoriels de certification sera accompagnée de la mise en place de programmes de formation HS2® et de grilles d'agrément de compétences HS2®. L'objectif est de disséminer rapidement la Démarche HS2® et de pouvoir réaliser des certifications de compétences, de services et de projets délivrées par AFNOR Certification.

Premier organisme de certification en France qu'il s'agisse de systèmes (organisation) produits ou compétences de personnes, AFNOR Certification s'est tout naturellement imposé comme partenaire sur ce projet. D'ores et déjà engagé dans les démarches d'aide à la personne notamment au travers de sa marque NF Service, cette filiale d'AFNOR a la capacité d'accompagner les organisations dans la création de nouvelles solutions.

A propos de l'Association pour la Démarche HS2® http://www.hs2france.org

L'Association pour la Démarche HS2® est une Association, régie par la Loi du 1er juillet 1901, qui a pour but de promouvoir une approche de « Haute Sécurité Santé » dans la perspective du développement durable. Elle assure la mise au point des référentiels et des outils de formation pour que tous les acteurs qui interviennent au service direct ou indirect de la Santé, s'approprient économiquement et techniquement la Démarche HS2® et puissent te

n
ac
qu
é
ri
r
l
a
cultur
e et
la méthodologie. Elle publie en outre des batteries d'indicateurs comme
l'indice E-Santé
®
destinés à servir d'outils pour la mise en œuvre de la
Déma
r
che HS2
®
.